

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de formation proposées par FID'DEVELOPPEMENT et faisant l'objet d'une commande de la part du Client, à savoir les formations présentielle et multimodales.

Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature de la convention, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par Florian FILLONNEAU , FID'DEVELOPPEMENT lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

FID'DEVELOPPEMENT se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre FID'DEVELOPPEMENT et le Client.

### 1. Commande client

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, la convention signée (transmission électronique, courrier). Pour chaque action de formation, le Client reçoit deux exemplaires de la convention de formation dont un exemplaire nous est impérativement retourné signé et revêtu du cachet commercial du Client.

### 2. Durée de validité de l'offre

Les offres de FID'DEVELOPPEMENT sont valables pendant une durée de 2 mois.

### 3. Conditions de facturation

FID'DEVELOPPEMENT facture ses prestations au fur et mesure de leur réalisation, dans les 8 jours qui suivent l'intervention.

Dans le cadre d'une prise en charge OPCO, le client reste responsable de la communication des éléments et modalités de règlement ou de remboursement auprès de l'organisme financeur.

**Exceptionnellement**, selon les modalités de facturation définies par l'OPCO, le client autorise, le cas échéant, FID'DEVELOPPEMENT à adresser la facture à cet OPCO. Sans accord de prise en charge ou un contrat de prestation de service adressé par l'OPCO, le client s'engage à régler directement FID'DEVELOPPEMENT ;

### 4. Modalités de règlement

Les factures sont payables par chèque ou virement dans les 30 jours, date de facture.

Tout manquement du client à ses obligations en matière de paiement, entraînera, outre l'exigibilité des sommes dues, la suspension de toutes les prestations programmées par FID'DEVELOPPEMENT.

### 5. Annulation ou report du fait du client

Aucun report ou annulation de la date d'une intervention ne peut être effectuée dans un délai inférieur à 14 jours ouvrés avant la date d'intervention planifiée ; faute de quoi la prestation sera due et intégralement facturée.

## **6. Confidentialité et propriété intellectuelle**

Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de FID'DEVELOPPEMENT autre que pour les fins stipulées à la commande.

FID'DEVELOPPEMENT détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisée dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations FID'DEVELOPPEMENT ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de FID'DEVELOPPEMENT.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

## **7. Communication**

Le Client accepte d'être cité par FID'DEVELOPPEMENT comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais de FID'DEVELOPPEMENT.

À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 6 ci-dessus, FID'DEVELOPPEMENT peut mentionner le nom du Client (logos et/ou témoignages), ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

## **8. Informatique et Liberté**

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client à FID'DEVELOPPEMENT en application et dans l'exécution des commandes, pourront être communiquées aux partenaires contractuels de FID'DEVELOPPEMENT pour les besoins desdites commandes. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le client peut s'opposer à la communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de FID'DEVELOPPEMENT.

## **9. Satisfaction Client – Réclamation dysfonctionnement et aléa**

Toute suggestion ou réclamation peut être adressée directement à FID'DEVELOPPEMENT par mail à l'adresse : [agence@agencepennylane.com](mailto:agence@agencepennylane.com)

## **10. Clause d'attribution de compétence**

Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, le Tribunal de Commerce de la Roche sur Yon sera seul compétent.

*Date, mention manuelle « bon pour accord », nom et signature :*